

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7579

concernant une demande de dérogation au taux minimum de perception des frais indirects de recherche pour le projet de recherche du professeur Yann Surget-Groba du Département des sciences naturelles intitulé « Comprendre et atténuer les entraves au recrutement de la tortue mouchetée en Outaouais » et financé par le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril 2025-2026 d'Environnement et changement climatique Canada

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU le projet de recherche du professeur Yann Surget-Groba du Département des sciences naturelles intitulé « *Comprendre et atténuer les entraves au recrutement de la tortue mouchetée en Outaouais* », lequel a récemment été approuvé dans le cadre du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril 2025-2026 d'Environnement et Changement climatique Canada;

ATTENDU que ce projet vise à comprendre et atténuer les entraves au recrutement de la population de tortue mouchetée en Outaouais, au Québec comme attendu dans le Plan de rétablissement de la tortue mouchetée au Québec;

ATTENDU que selon la résolution 366-CA-552 de l'UQO, les subventions de recherche sont assujetties à un prélèvement de frais indirects de recherche (FIR) de l'ordre de 15 %;

ATTENDU que le financement soutenant ce projet permet une valeur maximale de frais d'administration de 10 %, ce qui est en dessous du seuil minimal de 15 % de FIR demandé par l'UQO;

ATTENDU que les fonds octroyés à l'UQO pour ce projet soutiendront la formation et la relève en recherche tout en répondant au plan stratégique UQO 2022-2026 de même qu'à la stratégie de la recherche et de la création de l'UQO pour 2025-2030;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER une perception des frais indirects de l'ordre de 10 % plutôt que de 15 % pour le projet de recherche financé par le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril 2025-2026 d'Environnement et Changement climatique Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7580

concernant l'émission des attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts* adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU la liste comportant le nom des personnes ayant complété les exigences des programmes courts et l'attestation du registraire à cet effet;

ATTENDU qu'en l'absence du registraire, le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite confirme que les personnes dont le nom figure à l'annexe 1 ont satisfait à l'ensemble des règlements de l'Université relatifs à l'émission d'attestation d'études;

ATTENDU la recommandation favorable à l'émission d'attestations d'études formulée par la résolution 429-CE-3469 de la commission des études du 13 novembre 2025;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'ÉMETTRE les attestations d'études aux personnes qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de deuxième cycle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7581

concernant le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU la résolution 424-CE-3422 de la commission des études du 27 mars 2025 concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU la résolution CP-DGP-3-2025 du comité de programme du 29 août 2025 approuvant le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU la résolution 520-ADDSA-2075 de l'assemblée départementale des sciences administratives du 8 septembre 2025 appuyant la modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU la résolution 168-SCE-377 de la sous-commission des études du 14 octobre 2025 recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404) tel que présenté;

ATTENDU la résolution 429-CE-3474 de la commission des études du 13 novembre 2025 concernant le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification des conditions d'admission au doctorat en administration – gestion de projet (1804) et au programme court de troisième cycle en gestion de projet (0404) à compter du trimestre d'automne 2026;

D'APPROUVER l'augmentation du contingentement à 15 personnes étudiantes par année du doctorat en administration – gestion de projet (1804) à compter du trimestre d'automne 2026;

D'APPROUVER l'ouverture des admissions au programme court de troisième cycle en gestion de projet (0404) au trimestre d'hiver, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7582

concernant le projet de modification du cheminement professionnel (D. Psy.) (3213) du doctorat en psychologie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU le projet de reconfiguration de l'offre de formation au troisième cycle en psychologie financé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

ATTENDU le projet de modification du cheminement professionnel (D. Psy.) (3213) et du cheminement recherche (Ph. D.) (3091) du doctorat en psychologie;

ATTENDU la résolution UQO-CPPR-25-08-07_1.0 du comité de programme de troisième cycle en psychologie (cheminement recherche) du 7 août 2025 concernant l'adoption du rapport de modification du doctorat en psychologie, cheminement recherche (Ph. D.);

ATTENDU les résolutions UQO-CPP-25-09-11_3.0 (11 septembre 2025) et UQO-CPP-25-11-09 (9 octobre 2025) concernant l'adoption du rapport de modification du doctorat en psychologie, cheminement professionnel (D. Psy.);

ATTENDU les résolutions 298-DPP-2093 et 298-DPP-2094 de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 6 octobre 2025 concernant l'approbation des modifications aux descriptifs de cours existants et l'adoption des descriptifs de nouveaux cours du cheminement professionnel (D. Psy.) (3213) et du cheminement recherche (Ph. D.) (3091) du doctorat en psychologie;

ATTENDU la résolution 429-CE-3475 de la commission des études du 13 novembre 2025 concernant le projet de modification du cheminement professionnel (D. Psy.) (3213) et du cheminement recherche (Ph. D.) (3091) du doctorat en psychologie;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification des conditions d'admission au cheminement professionnel du doctorat en psychologie (D. Psy.) (3213) à compter du trimestre d'automne 2026;

D'APPROUVER l'augmentation du contingentement à 24 personnes étudiantes au cheminement professionnel du doctorat en psychologie (D. Psy.) (3213) à compter du trimestre d'automne 2026, et de répartir le contingentement comme suit en fonction des différents profils :

- 12 personnes étudiantes au profil *Psychologie clinique adulte*;
- 6 personnes étudiantes au profil *Psychologie clinique jeunes et famille*;
- 6 personnes étudiantes au profil *Neuropsychologie*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7583

concernant le projet de modification aux trimestres d'admission du DESS en sciences infirmières IPSNN (2264), de la maîtrise en sciences infirmières IPSNN (2265), du DESS en sciences infirmières IPSSP (2263) et de la maîtrise en sciences infirmières IPSSP (2262)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU le protocole d'entente entre l'UQO et l'Université McGill concernant l'offre des programmes IPS;

ATTENDU que le plan d'effectif IPS du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a un impact sur les admissions des programmes IPS en néonatalogie (IPSNN) et en soins pédiatriques (IPSSP);

ATTENDU le faible bassin de recrutement d'infirmières dans les domaines de la néonatalogie et de la pédiatrie;

ATTENDU que notre université partenaire, l'Université McGill, possède ses propres critères, notamment un ratio minimal d'inscriptions requis pour l'ouverture de ses programmes IPS;

ATTENDU que le nombre minimal d'inscriptions requis est essentiel pour offrir un environnement pédagogique adéquat;

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais (UQO) est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir les programmes IPSNN et IPSSP;

ATTENDU que les résolutions du conseil d'administration de l'UQO approuvant l'ouverture des programmes de DESS IPSSP et IPSNN aux deux ans sont difficilement applicables en raison des facteurs contextuels énumérés ci-dessus;

ATTENDU qu'une dérogation a dû être demandée pour l'ouverture des admissions au DESS IPSNN à l'automne 2024;

ATTENDU la résolution 24 CP_IPSSP-NN_01 du comité de programmes de deuxième cycle en sciences infirmières (IPSSP-IPSNN) du 22 octobre 2025 concernant l'ouverture des programmes IPSNN et IPSSP;

ATTENDU la résolution 429-CE-3476 de la commission des études du 13 novembre 2025 concernant le projet de modification aux trimestres d'admission du DESS en sciences infirmières IPSNN (2264), de la maîtrise en sciences infirmières IPSNN (2265), du DESS en sciences infirmières IPSSP (2263) et de la maîtrise en sciences infirmières IPSSP (2262);

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

DE SUSPENDRE les admissions à la maîtrise en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie) (2265) pour le trimestre d'automne 2026;

DE SUSPENDRE les admissions à la maîtrise en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques) (2262) pour le trimestre d'automne 2026;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7583

concernant le projet de modification aux trimestres d'admission du DESS en sciences infirmières IPSNN (2264), de la maîtrise en sciences infirmières IPSNN (2265), du DESS en sciences infirmières IPSSP (2263) et de la maîtrise en sciences infirmières IPSSP (2262)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

DE MANDATER le VRER pour confirmer l'ouverture des admissions, sur une base annuelle pour les programmes suivants :

- DESS en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie) (2264);
- Maîtrise en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie) (2265);
- DESS en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques) (2263);
- Maîtrise en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques) (2262);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7584

concernant le projet de suspension des admissions au baccalauréat en traduction et en rédaction (7101) et à la majeure en rédaction professionnelle (6442)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU les faibles effectifs étudiants au baccalauréat en traduction et en rédaction (7101) et à la majeure en rédaction professionnelle (6442);

ATTENDU le fait qu'une majorité des cours des programmes sont offerts en supervision depuis plusieurs années, ce qui complexifie la gestion des dossiers étudiants et ce qui risque, pour le baccalauréat en traduction et en rédaction, de mener l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) à retirer le diplôme décerné par l'UQO de la liste des programmes de formation reconnus par l'Ordre;

ATTENDU les changements majeurs et le déclin drastique des opportunités d'emploi vécus par les secteurs de la traduction et de la rédaction en raison de la progression fulgurante de l'intelligence artificielle;

ATTENDU la difficulté d'intégration à l'ÉdAC des programmes, essentiellement centrés sur la traduction et la rédaction de textes pragmatiques peu compatibles avec les expertises et orientations de l'École;

ATTENDU la résolution 40-CE-ÉdAC-04 du conseil de l'ÉdAC du 20 octobre 2025 concernant la suspension des admissions au programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101) au trimestre d'automne 2026;

ATTENDU la résolution 40-CE-ÉdAC-05 du conseil de l'ÉdAC du 20 octobre 2025 concernant la suspension des admissions au programme de majeure en rédaction professionnelle (6442) au trimestre d'automne 2026;

ATTENDU la résolution 429-CE-3477 de la commission des études du 13 novembre 2025 concernant le projet de suspension des admissions au baccalauréat en traduction et en rédaction (7101) et à la majeure en rédaction professionnelle (6442);

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

DE SUSPENDRE les admissions au baccalauréat en traduction et en rédaction (7101) à compter du trimestre d'automne 2026;

SUSPENDRE les admissions à la majeure en rédaction professionnelle (6442) à compter du trimestre d'automne 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7585

concernant l'acquisition d'un cyber range

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'article 15 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 5 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*;

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

ATTENDU l'article 57.5 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 49 du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologie de l'information*;

ATTENDU la *Politique d'acquisition des biens et services et d'octroi de contrats de construction* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les besoins liés à l'infrastructure nécessaire à l'enseignement dans le domaine de la cybersécurité;

ATTENDU les besoins liés à l'infrastructure nécessaire à la recherche dans le domaine de la cybersécurité;

ATTENDU les besoins liés à l'infrastructure nécessaire au développement de partenariats actuels et potentiels dans le domaine de la cybersécurité;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour l'implantation du système Cyber Range au montant de cinq cent quarante-trois mille huit cent seize (543 816 \$) avant taxes à l'entreprise Airbus Cybersecurity SAS;

D'APPROUVER le contrat et d'autoriser l'Approvisionnement du Service des finances à conclure le contrat en transmettant l'avis d'adjudication à l'entreprise Airbus Cybersecurity SAS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7586

concernant l'octroi d'un contrat pour la rénovation des blocs sanitaires au rez-de-chaussée du pavillon Lucien-Brault

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général* 4 : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 28 octobre et le 18 novembre 2025;

ATTENDU le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

ATTENDU que l'entreprise 6739741 Canada inc. /Gestion DMJ Management est le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour des travaux de rénovation des blocs sanitaires au rez-de-chaussée du pavillon Lucien-Brault, au montant de trois cent trente-sept mille neuf cent cinquante-huit dollars (337 958 \$) avant taxes à l'entreprise 6739741 Canada inc. /Gestion DMJ Management;

D'APPROUVER le contrat et d'autoriser l'Approvisionnement du Service des finances à conclure le contrat en transmettant l'avis d'adjudication à l'entrepreneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7587

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement de la
récipiendaire par l'UQO**

concernant l'entérinement du choix de la récipiendaire de la distinction honorifique *Bénévole d'honneur* pour l'année 2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Bénévole d'honneur* qui a pour objectif de reconnaître publiquement la contribution remarquable d'un membre socio-économique au fonctionnement ainsi qu'aux valeurs de l'Université;

ATTENDU la sollicitation de candidatures auprès de la communauté universitaire ainsi qu'auprès des communautés des régions de l'Outaouais et des Laurentides;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par la rectrice en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Bénévole d'honneur* pour l'année 2026 à la lauréate suivante :

•

ATTENDU les parcours personnel et professionnel remarquables de la candidate et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité des distinctions honorifiques;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Yaovi Hugues Kodjo Accoh,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix de la récipiendaire de la distinction honorifique *Bénévole d'honneur* pour l'année 2026, soit :

•

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7588

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement du récipiendaire
par l'UQO**

concernant l'entérinement du choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Médaille Gérard-Lesage* qui consiste en une distinction institutionnelle attribuée à des personnes de la collectivité qui collaborent hautement au développement et au rayonnement du milieu régional ainsi qu'aux valeurs institutionnelles de l'Université;

ATTENDU la sollicitation de candidatures auprès de la communauté universitaire ainsi qu'auprès des communautés des régions de l'Outaouais et des Laurentides;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par la rectrice en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2026 au lauréat suivant :

•

ATTENDU les réalisations personnelles et professionnelles remarquables du candidat et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité des distinctions honorifiques;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Yaovi Hugues Kodjo Accoh,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2026, soit :

•

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7589

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement du récipiendaire
par l'UQO**

concernant l'entérinement du choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Médaille Gérard-Lesage* qui consiste en une distinction institutionnelle attribuée à des personnes de la collectivité qui collaborent hautement au développement et au rayonnement du milieu régional ainsi qu'aux valeurs institutionnelles de l'Université;

ATTENDU la sollicitation de candidatures auprès de la communauté universitaire ainsi qu'auprès des communautés des régions de l'Outaouais et des Laurentides;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par la rectrice en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2026 au lauréat suivant :

•

ATTENDU les réalisations personnelles et professionnelles remarquables du candidat et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité des distinctions honorifiques;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Yaovi Hugues Kodjo Accoh,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2026, soit :

•

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7590

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement de la
récipiendaire par l'UQO**

concernant l'entérinement du choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Grand diplômé – volet relève* pour l'année 2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Grand.e diplômé.e – volet relève* qui a pour but de souligner le mérite exceptionnel de personnes diplômées de l'UQO ayant démontré une émergence remarquable dans leur secteur d'activité, qui ont fait honneur à l'Université et qui se distinguent par leurs activités professionnelles et leur contribution à la société;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par la rectrice en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Grande diplômée – volet relève* pour l'année 2026 à la lauréate suivante :

•

ATTENDU les parcours professionnel et personnel remarquables de la candidate et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité des distinctions honorifiques;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Yaovi Hugues Kodjo Accoh,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix de la récipiendaire de la distinction honorifique *Grande diplômée – volet relève* pour l'année 2026, soit :

•

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7591

concernant l'approbation du budget révisé du fonds de fonctionnement de l'UQO pour l'exercice financier 2025-2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'article 57.5 a) du *Règlement général de l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU la résolution 487-CA-7471 du conseil d'administration, en date du 14 avril 2025, à l'effet d'adopter le budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais, lequel budget couvre la période du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité du budget;

ATTENDU l'avis favorable transmis à la rectrice par le comité exécutif lors de la séance du 24 novembre 2025, tel qu'il appert à la résolution 497-CX-2352, concernant le budget révisé 2025-2026;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par monsieur Simon Pierre Parfait Essounga,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2025-2026 prévoyant des produits de 138 998,3 M\$, des charges de 137 781,60 M\$ et des virements interfonds de 1 216,73 M\$;

DE MODIFIER en conséquence la résolution 487-CA-7471 du conseil d'administration;

DE MANDATER la directrice du Service des finances et le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le formulaire des Prévisions budgétaires révisées 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7592

concernant les orientations budgétaires 2026-2027

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU le processus budgétaire 2026-2027;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Ndeye Khady Ngom,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les orientations budgétaires suivantes :

1. Soutenir les travaux de mise en œuvre de la planification stratégique 2022-2026 de l'UQO;
2. Soutenir la santé mentale de notre communauté en valorisant un campus favorable à une santé mentale florissante et en assurant un soutien psychologique à celle-ci;
3. Mettre en place et promouvoir des outils pour renforcer la sécurité informationnelle;
4. Poursuivre et soutenir les projets immobiliers prioritaires.

pour la préparation du budget du fonds de fonctionnement pour l'exercice financier 2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7593

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2025-2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU le plan des effectifs au 2 décembre 2025;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de madame Marie-Josée Bourget, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les modifications au plan des effectifs pour l'année 2025-2026, tel que déposé en annexe 1, comprenant les modifications suivantes :

Au 2 décembre 2025 :

1. **Création** d'un (1) poste cadre (titre d'emploi à déterminer) (Bureau du respect de la personne) au Vice-rectorat à l'administration et aux ressources à Gatineau;
2. **Abolition** d'un (1) poste bureau vacant du personnel de soutien d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif à la direction (B0030) au Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (CSIPU) (0,5) et à l'École interdisciplinaire de la santé (ÉIS) (0,5) à Gatineau;
3. **Création** d'un (1) poste bureau du personnel de soutien d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif à la direction au Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (CSIPU) à Gatineau;
4. **Création** d'un (1) poste bureau à temps partiel (0,5) du personnel de soutien d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif à la direction à l'École interdisciplinaire de la santé (ÉIS) à Gatineau;
5. **Abolition** d'un (1) poste technique vacant du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en administration – gestion départementale (T0108) au Département de droit (DD) (0,5) et à l'École interdisciplinaire de la santé (ÉIS) (0,5) à Gatineau;
6. **Création** d'un (1) poste technique à temps partiel (0,8) du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en administration – gestion départementale au Département de droit (DD) à Gatineau;
7. **Création** d'un (1) poste technique du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en administration – gestion départementale à l'École interdisciplinaire de la santé (ÉIS) (0,5) et de technicienne ou de technicien en administration à la Galerie UQO (0,5) à Gatineau;
8. **Création** d'un poste bureau du personnel de soutien d'agente ou d'agent de soutien administratif à la gestion des études au Module d'informatique et d'ingénierie (0,6) et au Module de droit (0,4) à Gatineau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7593

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2025-2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

À titre informatif, deux (2) modifications de titre d'emploi, qui n'impliquent pas d'ajout au plan des effectifs :

- Modification du titre d'emploi du poste vacant de commis à la réservation et à l'attribution de locaux (#B0190) pour agente ou agent à la réservation et à l'attribution des locaux (titre non officiel) au Service des terrains et bâtiments à Gatineau;
- Modification du titre d'emploi du poste vacant d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif à la direction (#B0087) pour agente ou agent de soutien administratif aux ressources humaines au Service des ressources humaines à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7594

concernant le renouvellement de contrat et octroi de la sécurité d'emploi de la directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'adoption du *Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais* lors de la séance du conseil d'administration du 14 juin 2021;

ATTENDU le chapitre 6 : « Contrat d'un cadre » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le chapitre 7 : « Sécurité d'emploi » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le chapitre 11 : « Évaluation » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'échéance du contrat de madame Julie Bergeron prévu le 30 avril 2026;

ATTENDU la recommandation favorable du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marie-Josée Bourget, appuyée par monsieur Alexandre Mathieu,

IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER le contrat de cadre de madame Julie Bergeron et ainsi lui reconnaître la sécurité d'emploi prévue au chapitre 7 du *Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais* à compter du 1er mai 2026;

DE RENOUVELER l'affectation de madame Julie Bergeron au poste de directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7595

concernant le renouvellement de contrat et octroi de la sécurité d'emploi de directeur du Service à la bibliothèque

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'adoption du *Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais* lors de la séance du conseil d'administration du 14 juin 2021;

ATTENDU le chapitre 6 : « Contrat d'un cadre » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le chapitre 7 : « Sécurité d'emploi » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le chapitre 11 : « Évaluation » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'échéance du contrat de monsieur David Fournier-Viger prévu le 24 mars 2026;

ATTENDU la recommandation favorable du vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Najat Kamal, appuyée par monsieur Ahmed Lakhssassi,

IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELEUR le contrat de cadre de monsieur David Fournier-Viger et ainsi lui reconnaître la sécurité d'emploi prévue au chapitre 7 du *Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais* à compter du 25 mars 2026;

DE RENOUVELEUR l'affectation de monsieur David Fournier-Viger au poste de directeur du Service à la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7596

concernant l'approbation d'un addenda rétroactif au 1^{er} juin 2025 pour le contrat de gestion et de prestation de services de la librairie avec la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais (COOPSCO)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que le contrat de gestion et de prestation de services de la librairie avec la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais (COOPSCO) a été renouvelé le 1^{er} juin 2024 et est en vigueur jusqu'au 31 mai 2029;

ATTENDU l'article *1.4 Redevances sur les ventes*, les redevances devant être versées à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) ont été fixées à 5 % sur les ventes au-dessus d'un montant de ventes de six cent mille dollars (600 000 \$) annuellement;

ATTENDU que la COOPSCO a procédé, au printemps 2024, au déménagement de l'agrément dans la librairie située à l'UQO;

ATTENDU qu'en octobre dernier, la COOPSCO a demandé à l'UQO la possibilité de revoir la mécanique de calcul concernant les ventes de livres aux collectivités;

ATTENDU que pour son dernier exercice financier se terminant le 31 mai 2025, les ventes de collectivités additionnelles ont occasionné une facture de près de dix mille dollars (10 000 \$) de plus en redevances;

ATTENDU la volonté de réduire le pourcentage de redevances à 3 % sur l'ensemble des ventes, et ce, rétroactivement au 1^{er} juin 2025;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Simon Pierre Parfait Essouunga, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'addenda rétroactif au 1^{er} juin 2025 pour le contrat de gestion et de prestation de services de la librairie avec Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais (COOPSCO).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7597

concernant l'autorisation de procéder à certains appels d'offres immédiatement pour les projets devant se réaliser en 2026-2027 ainsi que d'informer les membres du conseil d'administration des écarts entre les investissements à prévoir et les niveaux d'investissement du MES pour les exercices financiers 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

ATTENDU que les niveaux d'investissement annoncés pour les prochains exercices financiers sont nettement insuffisants pour faire face aux besoins relevés lors des audits d'actifs immobiliers, aux besoins associés au développement de programmes, aux infrastructures civiles ainsi qu'à d'autres réaménagements et rénovations non incluses dans l'audit;

ATTENDU l'UQO est donc contrainte de financer des projets via, notamment, les virements discrétionnaires si elle veut maintenir ses infrastructures en bon état et poursuivre son développement;

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder rapidement à certains appels d'offres, identifiés à l'annexe 2, pour les projets de 2026-2027, compte tenu du délai du processus de quelques semaines auquel l'UQO est contrainte ainsi que sa volonté de débuter les projets dès la fin des cours en avril, afin de réduire l'impact sur les occupants;

ATTENDU les écarts estimés entre les investissements requis et les niveaux d'investissement pour les exercices financiers 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 et le réel prévu pour 2025-2026;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le Service des terrains et bâtiments à procéder à certains appels d'offres immédiatement pour les projets devant se réaliser en 2026-2027 afin d'assurer leur complétion au 31 mars 2027, jusqu'à concurrence du niveau d'investissement de 1 209 423 \$ du MES.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7598

concernant le projet de répartition des postes de professeur·es par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur·e;

ATTENDU que le nombre de postes pour l'année 2025-2026 est de 267;

ATTENDU l'article 8.07 de la Convention collective prévoit que l'Université peut augmenter ou diminuer le nombre de professeur·e·s jusqu'à un maximum de quatre (4) postes par rapport à l'année précédente;

ATTENDU que selon ce même article, le nombre de postes pour l'année 2026-2027 pourrait se situer entre 263 à 271 postes;

ATTENDU la *Politique générale de répartition des postes de professeur* en vigueur;

ATTENDU l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2026-2027;

ATTENDU les ressources financières de l'UQO;

ATTENDU la recommandation de la direction à l'effet de fixer à 268 le nombre de postes pour 2026-2027, soit un (1) poste de plus que pour l'année 2025-2026;

ATTENDU les discussions entre la rectrice (en remplacement du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite) et les directeurs de département relativement au projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027;

ATTENDU la recommandation de la commission des études du 13 novembre 2025 (résolution 429-CE-3479) concernant le projet de répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027;

ATTENDU les explications de la rectrice et du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Ahmed Lakhssassi, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

DE FIXER le nombre de postes de professeure et de professeur à 268 pour l'année 2026-2027;

D'ADOPTER la répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027 (l'annexe 4 ci-jointe fait partie intégrante de la présente résolution);

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7598

concernant le projet de répartition des postes de professeur·es par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

D'AUTORISER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite à effectuer en cours d'année, le cas échéant, toute modification à la répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur·e.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE DROIT (DD)

11 postes visés

11 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	11	0
Effective totale	11	0

DROIT

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	11	0
Effective	11	0

AUDRERIE, Adeline
 BENSA, Clémence
 BINETTE, Amélie
 BOURGAULT, Julie
 BRETON-DÉMEULE, Charles
 LAPERRIÈRE, Marie-Neige
 MARQUIS BISSONNETTE, Camille
 MATHIEU, Félix
 PICOTTE, Marc-Antoine
 ZANNOU, Ledy Rivas

1 poste vacant (entrée en fonction de MOREAU, Coline, au plus tard le 30 avril 2026)



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE PSYCHOÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGIE (DPP)
43 postes visés
43 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	29	14
Effective totale	29	14

PSYCHOÉDUCATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	11	10
Effective	11	10

AIMÉ, Annie	■
BARIL, Karine	■
BÉRUBÉ, Annie	■
BOUCHARD, Carl	■
CLÉMENT, Marie-Ève	■
COUVRETTE, Amélie	■
DUBOIS, Marie-Ève	■
FECTEAU, Stéphanie	■
JACQUES, Claudine	■
LAFANTAISIE, Vicky	■
LECLAIR, Marichelle	■
MAÏANO, Christophe	■
PARENT, Geneviève	■
PICHÉ, Geneviève	■
PRÉVOST-LEMIRE, Madeleine	■
SALVAS, Marie-Claude	■
TARDIF, Geneviève	■
TARDIF-GRENIER, Kristel	■
TURGEON, Jessica	■
TURGEON, Stéphanie	■
<i>1 poste vacant (disponible pour dotation au 1er mai 2026)</i>	■

PSYCHOLOGIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	18	4
Effective	18	4

BIGRAS, Noémie	■
BLAIS, Caroline	■
BOUCHARD, Stéphane	■
CALDAIROU-BESSETTE, Prudence	■
CORMIER, Stéphanie	■
DUGAS, Michel	■
FISET, Daniel	■
FOREST, Geneviève	■
FORGET, Hélène	■
GREEN-DEMERS, Isabelle	■
GREENMAN, Paul Samuel	■
GUIMOND, Synthia	■
LAROCHELLE, Sébastien	■
NORMAND, Sébastien	■
RENAUD, Patrice	■
TREMBLAY, Sara	■
TROTTIER, Dominique	■
ZDEBIK, Magdalena	■
<i>1 poste vacant</i>	■

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE RELATIONS INDUSTRIELLES (DRI)*

12 postes visés
13 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale*	11	1
Effective totale	12	1

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	4	1
Effective	4	1

DESJARDINS, Guillaume
GOSSELIN, Eric
LAUZIER, Martin
MICHAUD, Renée
VOLKOV, Igor


MARCHE DU TRAVAIL ET POLITIQUES PUBLIQUES DU TRAVAIL

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

AMINE, Samir
BÉJAoui, Ali
CHANDLER, Vincent


RELATIONS DU TRAVAIL, SYNDICALISME ET SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

BOUCHER, Marie-Pierre
GARNEAU, Julie
TREMPLAY, Jean-François


SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

DAUTEL, Jean-Paul
LEDERER, Valérie



*Advenant le départ d'un.e professeur.e au Département de relations industrielles à Gatineau pendant l'année 2026-2027, le poste sera transféré au Département de travail social, secteur disciplinaire organisation communautaire, à Saint-Jérôme.

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL (DTS)

21 postes visés
20 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale*	11	10
Effective totale	11	9

**FONDEMENTS SOCIOLOGIQUES DU TRAVAIL SOCIAL ET METHODOLOGIE
DE LA RECHERCHE**

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	2
Effective	3	2

AUBRY, François
BARBE, Mylène
CÔTÉ, Denyse
ST-AMOUR, Nathalie
ZEGHICHE, Sabrina

ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée*	2	2
Effective	2	1

BOURQUE, Denis
FOISY, Dominic
MARCHAND, Isabelle

INTERVENTION PSYCHOSOCIALE INDIVIDUELLE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	5	5
Effective	5	5

CHAMMAS, Grace
CHÉNARD, Josée
CÔTÉ, Isabel
DEVAULT, Annie
GRENIER, Josée
LALANDE, Célyne
LAROCQUE, Emmanuelle
PAGÉ, Geneviève
PELLAND, Danielle
THIBAULT, Sylvie

INTERVENTION PSYCHOSOCIALE DE GROUPE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

BOULEBSOL, Carole
FAUVEL, Mylène

*Advenant le départ d'un.e professeur.e du Département de relations industrielles à Gatineau pendant l'année 2026-2027, un poste sera ajouté au Département de travail social, secteur disciplinaire organisation communautaire à Saint-Jérôme.

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ADMINISTRATIVES (DSA)*			Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée totale	20	10	
	Effective totale	20	10	
MANAGEMENT	Visée	9	4	
	Effective	9	4	
BÉRUBÉ, Julie			■	
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria			■	
DIOH, Marie-Laure				■
DURIVAGE, André			■	
FRISER, Alice			■	
HAMOUTI, Rhizlane				■
LE GALL, Véronique				■
LE MOYNE DE MARTIGNY, Emmanuelle				■
NABELSI, Véronique			■	
NOËL, Martin X.			■	
PELLETIER, Daniel			■	
SAINT-MACARY, Jan			■	
SHAVININA, Larisa V.			■	
FINANCE ET ÉCONOMIE	Visée*	4	3	
	Effective	4	3	
BARROSO DA GRAÇA, Tarcisio			■	
BEN AMOR, Salma				■
CALMÈS, Christian				■
KAMMOUN, Manel				■
TANDJA MBIANDA, Djerry Charli			■	
TESSIER, David			■	
YAN, Li			■	
OPÉATIONS ET INFORMATION	Visée	6	1	
	Effective	6	1	
BOUKENDOUR, Saïd			■	
DAOUDI, Jaouad				■
GAGNON, Stéphane			■	
KANE, Hamdjetou			■	
KOPLYAY, Tamás Michel			■	
LAMBERT, Annick			■	
MOTAGHI, Hamed			■	
MARKETING	Visée	1	2	
	Effective	1	2	
MARGULIS, Anna			■	
SAVARD, Martin				■
TELAHIGUE, Issam				■

*Advenant le départ d'un.e professeur.e du Département des sciences administratives, secteur disciplinaire management ou secteur opérations et information à Gatineau pendant l'année 2026-2027, le poste sera transféré au secteur disciplinaire finance et économie à Gatineau.

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES COMPTABLES (DCTB)

12 postes visés

12 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	7	5
Effective totale	7	5

COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

GOUIAA, Raef

VU, Manh-Chiên


COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée*	2	1
Effective	2	1

BOUAZIZ, Mohamed Zahir



DJABALLAH, Abderrahmane



1 poste vacant


FISCALITE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

ALEPIN, Brigitte



GOULET, Guy


CERTIFICATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	1
Effective	2	1

MALOUIN, Mario



NADEAU, Élodie



1 poste vacant


INTERDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES COMPTABLES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

LEMAY-BROUSSEAU, Camille



PLOUFFE, Véronique



*Un poste du secteur disciplinaire comptabilité financière à Gatineau est transféré au secteur disciplinaire certification à Saint-Jérôme.

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (DSE)

33 postes visés

33 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	22	11
Effective totale	22	11

LEADERSHIP ET GESTION EN EDUCATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

GÉLINAS-PROULX, Andréanne
RIVEST, Marie-Christine


FORMATION PRATIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

LEROUX, Mylène
MONFETTE, Olivia


DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	1
Effective	2	1

ANWANDTER-CUELLAR, Nathalie
POLOTSKAIA-ARKHIFOVA, Elena
THIBAULT, Mathieu


DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	1
Effective	3	1

ÉMERY-BRUNEAU, Judith
MARCOTTE, Sylvie
PETERS, Martine
VINCENT, François


DIDACTIQUE DES SCIENCES HUMAINES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

BOUTONNET, Vincent
DÉRY, Chantal


DIDACTIQUE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

1 poste vacant
1 poste vacant


EDUCATION PRESCOLAIRE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

LEHRER, Joanne


ADAPTATION SCOLAIRE ET ORTHODIDACTIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	5	2
Effective	5	2

BEAULIEU, Judith
BERGERON, Julie (poste occupé par BOULANGER, Dany, jusqu'au 30 avril 2026)
CADIEUX, Alain
DUTEMPLE, Mélanie
LESSARD, Geneviève
PHILION, Ruth
RUBERTO, Noémia


THEORIES ET FONDEMENTS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	6	3
Effective	6	3

BACHAND, Charles-Antoine
CARR, Paul R.
GOULET, Marie-Josée
LANARIS, Catherine
LEFRANÇOIS, David



**RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT
DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025**

ROBERT-MAZAYE, Christelle

SMITH, Jennifer

ST-AMAND, Jérôme

VERNER-FILION, Jérémie

ARTS VISUELS ET MUSIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

NADON, Catherine

POUR INFORMATION : PROFESSEUR.ES SUPPLÉANT.ES SUBVENTIONNÉ.ES

CYR, Guillaume

PROULX, Nancy

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES INFIRMIÈRES (DSI)		Gatineau	Saint-Jérôme
32 postes visés		10	22
32 postes effectifs		10	22

FONDEMENTS DE L'INTERVENTION INFIRMIÈRE		Gatineau	Saint-Jérôme
Visée		3	6
Effective		3	7

BENOIT, Monique	■
BROUSSEAU, Sylvain	■
LEVASSEUR, Marie-Claude	■
NDENGEYINGOMA, Assumpta	■
PAQUETTE, Lysane	■
RIOUX-DUBOIS, Annie	■
SIA, Drissa	■
TCHOUAKET NGUEMELEU, Eric	■
UWAJENEZA, Pauline	■
VERDON, Chantal	■

INTERVENTION INFIRMIÈRE		Gatineau	Saint-Jérôme
Visée		6	14
Effective		6	13

CHARETTE, Sylvie	■
CLÉMENT, Myriam	■
CORSENAC, Philippe	■
DAIGLE, Karina	■
de MONTIGNY, Francine	■
DÉRY, Chantal	■
GERVAIS, Christine	■
JUBINVILLE, Maripier	■
LABRECQUE, Chantal	■
LEBEL, Valérie	■
LEMELIN, Lucie	■
NAZON, Evy	■
NTANDA, Gisèle Mandiangu	■
PARISEAU-LEGAULT, Pierre	■
PEGUERO-RODRIGUEZ, Gabriela	■
RENÉ, Caroline	■
ROULEAU, Geneviève	■
ST-PIERRE, Isabelle	■
THERRIEN, Dominique	■

INTERVENTION INFIRMIÈRE - FORMATION PRATIQUE		Gatineau	Saint-Jérôme
Visée		0	1
Effective		0	1

SAVARD, Isabelle	■
------------------	---

GESTION DES SOINS INFIRMIERS		Gatineau	Saint-Jérôme
Visée		1	1
Effective		1	1

LECLERC, Marie-Chantal	■
LONGPRÉ, Caroline	■

*Advenant le départ d'un.e professeur.e du Département des sciences infirmières, secteur disciplinaire fondements de l'intervention infirmière à Saint-Jérôme en 2026-2027, le poste sera transféré au secteur disciplinaire intervention infirmière à Saint-Jérôme.

POUR INFORMATION : PROFESSEURE SUPPLÉANTE SUVENTIONNÉE
SCHWEITZER, Anne

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES NATURELLES (DSN)

13 postes visés

13 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	13	0
Effective totale	13	0

SCIENCES NATURELLES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	13	0
Effective	13	0

CHION, Clément
 DELAGRANGE, Sylvain
 DOYON, Frédéric
 DUPRAS, Jérôme
 DUPUCH, Angélique
 LORENZETTI, François
 MAHEU, Audrey
 MESSIER, Christian
 NOLET, Philippe
 PEDNEAULT, Karine
 RIVEST, David
 SURGET-GROBA, Yann
 TURGEON, Katrine


POUR INFORMATION : PROFESSEUR SOUS-OCTROI

GOYETTE, Jean-Olivier

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES (DSSO)

20 postes visés

20 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	20	0
Effective totale	20	0

COMMUNICATION 1

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	4	0
Effective	4	0

BIZIMANA, Aimé-Jules
 CARON, Caroline
 LOUM, Ndiaga
 TRUCHON, Karoline

-
-
-
-

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

ANZUETO, Marc-André
 DELLA FAILLE DE LEVERGHEM, Dimitri
 LEVY, Charmain

-
-
-

GÉOGRAPHIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

CHARRON, Mathieu
 GAUTHIER, Mario

-
-

HISTOIRE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

BERNARD, Jean-Philippe
 LABERGE, Martin

-
-

SCIENCES ÉCONOMIQUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

DAUPHIN, Anyck
 PERRON-DUFOUR, Mathieu

-
-

SCIENCES POLITIQUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

CHIASSON, Guy
 CHOQUETTE, Éléna
 COLLOMBAT, Thomas

-
-
-

SOCIOLOGIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

BLAIS, Mélissa
 GENTELET, Karine
 ROUSSEAU, Audrey

-
-
-

COMMUNICATION 2

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

MIHALACHE, Iulia

-

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

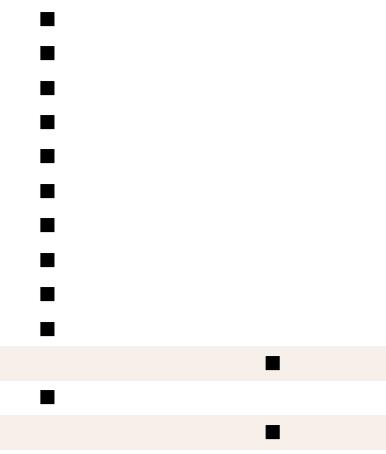
DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET D'INGÉNIERIE (DII)
24 postes visés
24 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	22	2
Effective totale	22	2

INFORMATIQUE

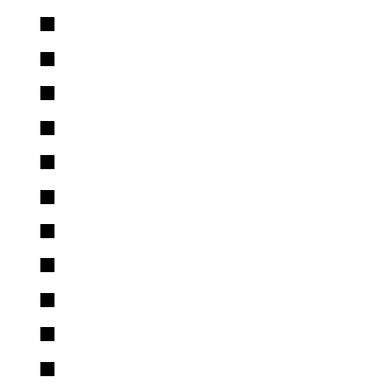
	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	11	2
Effective	11	2

ADI, Kamel
 ALLILI, Mohand Saïd
 BENYAHIA, Iham
 CRETU, Ana-Maria
 DANKOVA, Natalia
 DAVOUST, Alan
 KHOURY, Raphaël
 LOGRIppo, Luigi
 MISSAOUI, Rokia
 MOUDOU, Hajar
 NGUENA TIMO, Omer Landry
 PELC, Andrzej
 ST-ONGE, Etienne


GÉNIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	11	0
Effective	11	0

BAAZIZ, Nadia
 BERKANE, Soulaimane
 BOUTAYEB, Halim
 EFTIMOV, Tinko
 EL GUEMHIOUI, Karim
 KORWIN-PAWLOWSKI, Michael L.
 LAKHSSASSI, Ahmed
 LESAGE, Frédéric
 REZKALLAH, Miloud
 TAHERI, Shamsodin
 TALBI, Larbi


POUR INFORMATION : PROFESSEUR.ES SUPPLÉANT.ES SUVENTIONNÉ.ES

 BOUHADDI, Myria
 TAJEUNA, Etienne

*Ajout d'un.e professeur.e suppléant.e (conditionnel à l'octroi)
 Ajout d'un.e professeur.e suppléant.e (conditionnel à l'octroi)*

RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

ECOLE DES ARTS ET CULTURES (EDAC)

10 postes visés

10 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	10	0
Effective totale	10	0

ARTS VISUELS

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

 BÉLAIR CLÉMENT, Sophie
 PAVLOV, Pavel

BANDE DESSINÉE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

 ANDRIEU DE LEVIS, Jean-Charles
 LEMAY, Sylvain

DESIGN GRAPHIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

 LACOMBE, Jean-François
 VOGEL, Jérôme
 YOBÉ, Valérie

MUSÉOLOGIE ET PATRIMOINES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

 BOUCHER, Mélanie
 GUZIN LUKIC, Nada

LETTRES ET LANGUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

STRATFORD, Madeleine



**RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT
DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025**

ECOLE INTERDISCIPLINAIRE DE LA SANTE (EIS)

7 postes visés
7 postes effectifs

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée totale	7	0
Effective totale	7	0

KINESIOLOGIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	7	0
Effective	7	0

BAILLOT, Aurélie
GUÉRETTE, Joël
HOULE, Jonathan
MARCOTTE-CHÉNARD, Alexis
MICHAUD, Mathieu
RODRIGUE, François
SIMARD, Laurie



CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7599

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Psychologie »;

ATTENDU le rapport du comité de sélection en date du 10 novembre 2025;

ATTENDU la résolution UQO-300-DPP-2110 de la 300^e réunion de l'assemblée départementale de psychoéducation et de psychologie tenue le 10 novembre 2025 recommandant l'embauche de madame Catherine Cimon-Paquet;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Catherine Cimon-Paquet;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Catherine Cimon-Paquet à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « Psychologie » au Département de psychoéducation et de psychologie, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1^{er} janvier 2026 et prenant fin le 30 avril 2028;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim pour procéder à l'embauche de madame Catherine Cimon-Paquet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7600

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Psychologie »;

ATTENDU le rapport du comité de sélection en date du 10 novembre 2025;

ATTENDU la résolution UQO-300-DPP-2110 de la 300^e réunion de l'assemblée départementale de psychoéducation et de psychologie tenue le 10 novembre 2025 recommandant l'embauche de madame Giulia Corno;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Giulia Corno;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Giulia Corno à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « Psychologie » au Département de psychoéducation et de psychologie, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1^{er} janvier 2026 et prenant fin le 30 avril 2028;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim pour procéder à l'embauche de madame Giulia Corno.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7601

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Psychologie »;

ATTENDU le rapport du comité de sélection en date du 10 novembre 2025;

ATTENDU la résolution UQO-300-DPP-2112 de la 300^e réunion de l'assemblée départementale de psychoéducation et de psychologie tenue le 10 novembre 2025 recommandant l'embauche de madame Natalia Ladyka-Wojcik;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Natalia Ladyka-Wojcik;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

ATTENDU les explications du Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Natalia Ladyka-Wojcik à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « Psychologie » au Département de psychoéducation et de psychologie, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 30 avril 2026 et prenant fin le 30 avril 2028;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim pour procéder à l'embauche de madame Natalia Ladyka-Wojcik.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7602

concernant le projet de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU le nombre croissant de personnes étudiantes inscrites dans les programmes de maîtrise et le faible nombre de professeures régulières et professeurs réguliers dans certains secteurs disciplinaires;

ATTENDU la nécessité d'offrir un encadrement de qualité aux personnes étudiantes;

ATTENDU le triptyque de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU les résultats du vote électronique des membres du comité d'habilitation lors de la consultation par courriel du 4 avril 2025 concernant la modification de l'article 7.4 du Cadre;

ATTENDU la résolution 426-CE-3435 de la commission des études du 8 mai 2025 concernant la modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Najat Kamal, appuyée par monsieur Patrick Drolet,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs* tel que présenté;

D'APPLIQUER cette modification aux demandes d'habilitation prévues à compter du trimestre d'automne 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7603

concernant le projet de modification du *Règlement des études de premier cycle*

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU les travaux en cours de révision et d'harmonisation du *Règlement des études de premier cycle* et du *Règlement des études de cycles supérieurs*;

ATTENDU la Cible 1 du plan stratégique 2022-2026 de l'UQO : Intensifier le recrutement et favoriser la réussite et la rétention de la population étudiante;

ATTENDU le triptyque de modification du *Règlement des études de premier cycle*;

ATTENDU la résolution 429-CE-3478 de la commission des études du 13 novembre 2025 concernant le projet de modification du *Règlement des études de premier cycle*;

ATTENDU la modification apportée à l'article 6.2 à la suite de la commission des études du 13 novembre 2025;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Najat Kamal, appuyée par monsieur Alexandre Mathieu,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du *Règlement des études de premier cycle* tel que présenté;

D'APPLIQUER cette modification à compter du trimestre d'hiver 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7604

concernant l'autorisation de signer une demande de subvention (Fonds de soutien aux projets contribuant au développement économique) de la Ville de Gatineau au nom de l'UQO

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ATTENDU la volonté de promouvoir l'entrepreneuriat et de susciter la fibre entrepreneuriale auprès des personnes étudiantes et de la communauté d'affaires de la région des Outaouais;

ATTENDU l'existence du fonds de soutien aux projets contribuant au développement économique, administré par la Ville de Gatineau;

ATTENDU le projet Grand rendez-vous entrepreneurial de l'Outaouais;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yaovi Hugues Kodjo Accoh, appuyée par madame Najat Kamal,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim à signer avec la Ville de Gatineau tout document concernant le projet Grand rendez-vous entrepreneurial de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 496-CA-7605

concernant le mandat du vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-seizième réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30, au Tonik, local B-0224 du pavillon Alexandre-Taché et par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale